

Communiqué de presse

18 février 2010

Brétigny choisit Cofely pour chauffer son écoquartier

- **Chaufferie biomasse de 3 MW**
- **63 000 tonnes de CO₂ évitées**

Bernard DECAUX, Maire de Brétigny-sur-Orge, a signé le 12 février un contrat de délégation de service public (DSP) avec Thierry LAHAYE, Directeur régional adjoint de Cofely, Groupe GDF SUEZ, pour concevoir, réaliser et exploiter le réseau de chaleur et la chaufferie bois qui alimenteront les ZAC Sorbiers et Clause-Bois Badeau en chauffage et en eau chaude sanitaire. Ce contrat représente un chiffre d'affaires total pour Cofely de 30 millions d'euros.

Avec la volonté commune de co-construire une ville durable, la ville de Brétigny et Cofely, expert en efficacité énergétique et environnementale, se sont engagés pour 30 ans dans un projet alliant un **réseau de chaleur** de 5 km et une **chaufferie biomasse** d'une puissance de 3 MW. Cette dernière sera alimentée à la fois par du bois, à 80 % (essentiellement des plaquettes forestières produites localement) et par des huiles alimentaires usagées à 20 %. Sur la durée totale du contrat, l'utilisation de biomasses solide et liquide, ainsi que la distribution mutualisée, permettront d'éviter l'émission de 63 000 tonnes de CO₂.

A terme, le réseau desservira les logements, les écoles et les bureaux de l'écoquartier Clause-Bois Badeau (2 600 équivalents logements). Le projet s'inscrit donc parfaitement dans l'élaboration d'un écoquartier innovant et performant sur le plan énergétique.

Expert en production d'énergies locales et renouvelables, Cofely démarrera les travaux en 2010 pour une chaufferie et un réseau opérationnels à la livraison des premiers logements en 2011.

Clause-Bois Badeau, c'est 90 % d'émissions de CO₂ en moins qu'un quartier de taille similaire avec des constructions conformes à la réglementation thermique 2005 !

.../...

